

Sans surprise, Elisabeth Borne vient de donner le coup d'envoi d'une énième réforme des retraites qui vise, comme toujours, à reculer l'âge de départ à la retraite. Pourtant, les soutiens à ces mesures régressives n'ont jamais été aussi faibles.

Non, il n'est pas naturel de travailler plus longtemps sous prétexte que l'espérance de vie augmenterait !

Pendant 150 ans, le temps de travail n'a cessé de diminuer sans jamais créer la catastrophe économique annoncée par le patronat : il a été divisé par 2 entre le début de l'ère industrielle et les premières mesures régressives de 1993, tout en s'accompagnant d'une augmentation de l'espérance de vie.

Non, il n'est pas normal de « travailler plus pour produire plus », quand la crise écologique impose au contraire de réduire notre consommation - donc notre production - et de partir des besoins.

Combien de temps encore le gouvernement va-t-il ignorer la crise écologique majeure à laquelle nous devons faire face - urgence climatique, raréfaction des ressources, pollutions, effondrement de la biodiversité, etc. ?

Combien de temps encore va-t-il ignorer les alertes du GIEC qui ne cessent de s'aggraver ? Les scientifiques évoquent aujourd'hui le passage de « points de bascule », comme la fonte du permafrost, qui accélèrent les phénomènes et les rendent de plus en plus imprévisibles. L'ONU parle même de « risque d'effondrement systémique ».

Comment, dans ces conditions, le gouvernement peut-il encore mettre en avant un déficit par ailleurs dérisoire, qui atteindrait 20 milliards d'euros d'ici 2030 pour ensuite se résorber en 2070 ? 20 Mds €, c'est moins de 1% du PIB d'aujourd'hui, moins de 5% des dépenses de retraite, moins de 7% de l'accroissement des 500 plus grosses fortunes pour la seule année 2021...

Non, il n'est pas normal de travailler plus longtemps quand le chômage continue à gangréner la société

En 2017, Emmanuel Macron déclarait sur BFM : « Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement, ce serait hypocrite de décaler l'âge de la retraite »¹. L'âge de départ à la retraite était alors de 62 ans. Or le problème du chômage est loin d'être réglé dans notre pays, tant pour les seniors que pour l'ensemble de la population, alors que 5,4 millions de personnes sont en recherche d'emploi².

Selon la DARES et France Stratégie³, **le lien entre retraite et création d'emplois est pourtant évident : dans 9 cas sur 10, une embauche correspond au remplacement d'un départ à la retraite.** Quand un salarié part à la retraite, sauf cas particulier, il libère un poste et crée donc un emploi pour un jeune ou un chômeur. À EDF par exemple, nous avons chaque année une cible en effectif : 1 départ = 1 ticket d'embauche. Donc

¹ [Emmanuel Macron ne reculera pas l'âge légal de départ à la retraite \(bfmtv.com\)](https://www.bfmtv.com/emmanuel-macron-ne-reculera-pas-l-age-legal-de-depart-a-la-retraite_117111.html), à partir de 0'53

² Chiffre sans comparaison avec les 200 à 300 000 postes non pourvus

³ [Les métiers en 2030, DARES et France Stratégies, mars 2022](https://www.francestrategie.fr/les-metiers-en-2030-dares-et-france-strategie-mars-2022)

reculer l'âge de départ, dans un pays qui n'est pas en situation de plein emploi, cela revient à appauvrir les très nombreux seniors qui sont déjà hors de l'emploi bien avant 64 ans⁴ et se retrouvent dans le « halo du chômage ... ou à priver d'emploi un jeune ou un chômeur. Résultat : 2 malheureux et un transfert de déficit de la caisse de retraite vers la caisse de chômage.

Oui, une réforme des retraites est souhaitable, mais à l'opposé de celle sur la table

Il ne s'agit pas d'idéaliser le système actuel, où 35% des retraités touchent moins de 1000€ (cf. annexe). Mais nous devrions être occupés à l'améliorer, pas à le détruire, comme c'est le cas depuis 20 ans. Nous devrions essayer de le rendre plus protecteur, plus juste, de garantir à tous les retraités un niveau de vie décent.

Nous avons fait une [proposition](#) en rupture, reprise par le Monde Diplomatique, pour alimenter le débat : une même retraite pour tous et toutes à 60 ans, un « droit au repos » universel, à 2000 € net par personne, quel que soit son parcours. Dans cette proposition, 75% de la population verrait sa pension de retraite augmentée ! D'autres projets peuvent être mis au débat, en se demandant par exemple s'il faut maintenir une référence à la durée de cotisation, maintenir le plafond de cotisation pour les plus riches, élargir l'assiette de financement aux revenus du capital ; et quelle retraite minimale et maximale nous souhaitons (par exemple, on pourrait imaginer une retraite minimale au SMIC et un taux de remplacement dégressif en fonction du salaire de référence) ; quel service public de la dépendance, etc.

La question n'est pas de savoir quelle dette nous laisserons à nos enfants, mais quelle planète, quelles conditions de vie. Auront-ils les moyens de se soigner, de se nourrir, de se chauffer correctement ? Eux et les futurs retraités !

Une nécessité : se mobiliser pour faire dérailler ce train fou

Cette réforme est indéfendable à tout point de vue, elle est particulièrement injuste puisqu'elle touche essentiellement les salarié-e-s qui ont commencé à travailler tôt, qui ont les plus petits salaires, aussi.

Elle est rejetée par une majorité de citoyens.

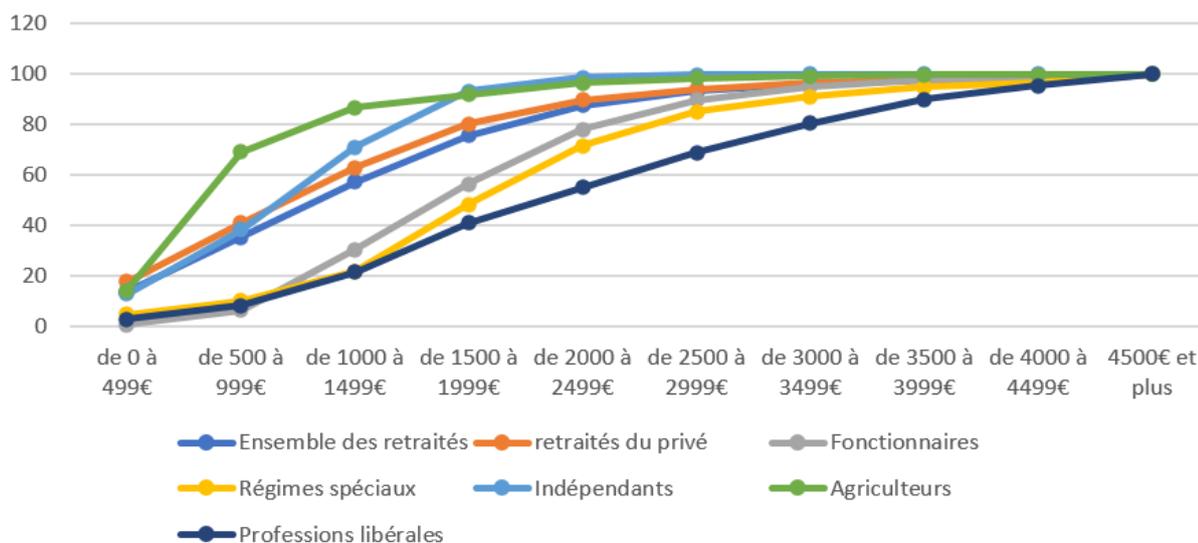
Nous devons, nous pouvons faire dérailler ce train fou de l'ultra-libéralisme qui nous mène droit dans le mur. Nous ne pouvons plus continuer à accepter la dégradation de nos conditions de vie, des plus jeunes aux plus anciens, pour les intérêts de quelques grandes fortunes qui se nourrissent de la privatisation de notre modèle social et pour un dogme qui sape tout espoir d'éviter ou au moins d'adoucir la catastrophe écologique qui vient.

Pour en savoir plus sur les retraites, entre autres ... :

- Les [argumentaires de SUD-Energie](#)
- Les [argumentaires de notre Union syndicale Solidaires](#)
- Un [article du site Reporterre](#) sur le non-sens écologique de la réforme
- Une [tribune de Thomas Piketty](#) sur son aspect inégalitaire

⁴ D'après le Comité d'Orientation des Retraites (COR), à 63 ans, « âge moyen de départ à la retraite » selon le gouvernement, seuls 15% des gens sont encore en emploi

Distribution cumulée des retraites par type de régime



En regard, le « budget minimum décent » ou « budget de référence » a été estimé par des chercheurs de l'ONPES (Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale), en 2014, comme suit :

Budgets de référence ONPES

(chiffage début 2014 en Euros)

	Parc social	Parc privé	Moyenne (*)
Personne seule active	1424	1571	1498
Couple d'actifs sans enfants	1985	2133	2059
Couple d'actifs avec deux enfants	3284	3515	3400
Famille monoparentale avec deux enfants	2599	2830	2715
Personne seule retraitée	1569	1816	1693
Couple de retraités	2187	2437	2312

(*) Moyenne simple des budgets en parc social et en parc privé.

Tableau rappelé et commenté dans l'ouvrage de la Fondation Copernic « Vers une société plus juste - Manifeste pour un plafonnement des revenus et des patrimoines » (Pierre Concialdi, Didier Gelot, Christiane Marty, Philippe Richard)